

L'obligation du cégep de langue française : pour une argumentation éclairée

Depuis plusieurs semaines, la question d'étendre au cégep l'obligation de fréquenter un établissement de langue française est au cœur de certaines discussions publiques. À ce sujet, plusieurs arguments sont véhiculés dans les médias, dont deux concernant les allophones qui paraissent inexacts. Le premier prétend que les jeunes immigrants qui fréquentent un cégep anglophone auraient davantage tendance à faire un transfert linguistique vers l'anglais, c'est-à-dire à adopter l'anglais comme nouvelle langue d'usage à la maison. Le deuxième argument affirme que la fréquentation d'un cégep anglophone favorise l'insertion des immigrants dans les sphères anglophones du travail et de la vie publique.

Ces arguments, bien que basés sur des données recueillies par Statistique Canada lors des derniers recensements, ne brossent pas un portrait exact de la situation. Certaines variables auraient dû être prises en compte dans leur interprétation. Mentionnons l'origine des immigrants. Si, au lieu de comparer les transferts linguistiques vers l'anglais des immigrants ayant fréquenté un cégep, toutes origines confondues, nous les regroupons par pays de provenance, par exemple les anglotropes (allophones de langue maternelle non latine ou ne venant pas de pays de la francophonie internationale) ou les francotropes (allophones de langue maternelle latine ou venant de pays de la francophonie internationale), nous obtenons des résultats très différents. En effet, on constate que la fréquentation d'un cégep n'a pratiquement aucun effet sur les transferts linguistiques. Bien que les données brutes de Statistique Canada démontrent que les allophones qui ont fréquenté un cégep effectuent plus souvent un transfert linguistique vers l'anglais, ce phénomène n'est pas dû à la fréquentation d'un cégep de langue anglaise, mais bien à leur origine. C'est ce facteur qui, dès le départ, détermine s'ils seront plus sujets à fréquenter un cégep de langue anglaise. Cette même logique s'applique pour le second argument, soit celui de la langue au travail. On constate effectivement que la fréquentation du cégep a bien peu d'effet sur l'utilisation du français ou de l'anglais au travail par les immigrants. Là aussi, c'est leur origine qui semble déterminante.

Maintenant que nous avons fait le point concernant ces deux arguments, la question que nous devons nous poser est la suivante : comment convaincre ces immigrants anglotropes, qui auraient tendance à intégrer les milieux scolaire et professionnel anglophones, d'apprendre et d'utiliser le français dans la vie commune publique au Québec? Là est le véritable débat. Mais une chose est certaine, il est impératif que les immigrants s'intègrent à la vie en français afin d'assurer une meilleure cohésion sociale au Québec.

Pour en apprendre davantage sur le sujet, nous vous invitons à consulter le document de recherche de Paul Béland, du Conseil supérieur de la langue française, intitulé *La fréquentation du cégep et l'usage des langues dans la vie privée et la vie publique*, au www.cslf.gouv.qc.ca, dans l'onglet « Bibliothèque virtuelle ».

Conrad Ouellon,
Président du Conseil supérieur de la langue française